

## ***HIVER 2014-2015 en Palestine***

### **A Gaza : Une situation humanitaire catastrophique**

#### Cet été,

pendant 50 jours, Israël mena une guerre contre Gaza, qui fit plus de 2 000 morts gazaouis, dont plus de 500 enfants, et plus de 11 000 blessés.

#### Mais, cet hiver,

- l'aide promise pour la reconstruction n'est pas arrivée et la population survit dans la boue et le froid.
- 6 mois après les massacres et destructions de l'été, des dizaines de milliers de personnes sont encore hébergées dans des écoles de l'UNRWA ou vivent dans des abris de fortune.
- les conditions de vie sont extrêmement précaires : électricité coupée 12 à 18 heures par jour, pénurie de gaz, eau impropre à la consommation, assainissement quasi inexistant.
- plusieurs bébés sont morts de froid.
- l'économie est à terre et le chômage atteint des chiffres vertigineux : la population ne peut survivre que par l'aide alimentaire d'urgence.

« C'est dans ce contexte qu'il a fallu que 6 membres d'une association humanitaire de Nice mènent une grève de la faim du 10 au 20 février pour sauver 30 tonnes d'aide d'urgence d'une valeur de 120 000 euros collectées par eux, bloquées depuis décembre dans le port d'Ashdod, qui étaient menacées d'être détruites par les autorités israéliennes... » (communiqué de l' Association France-Palestine-Solidarité du 20 février 2015)

**il faut lever le blocus criminel de Gaza**

## **Représailles financières d' Israël sur l' Autorité Palestinienne qui demande à adhérer à la Cour Pénale Internationale**

En janvier 2015, Mahmoud Abbas a demandé l' adhésion de la Palestine à la Cour Pénale Internationale, afin que celle-ci puisse juger les crimes commis par Israël à Gaza, ces dernières années (crimes de guerre, crimes contre l' humanité...).

En représailles, Israël retient les taxes et droits de douane mensuels qu' il collecte au profit de l' Autorité Palestinienne, et qu' il doit lui reverser ; pour le mois de janvier, c' est un montant de 127 millions de dollars qu' Israël doit rétrocéder à l' Autorité Palestinienne .

Comme le budget de l' Autorité Palestinienne repose largement sur ces taxes douanières, les retenir va affecter les secteurs de la santé, de l' éducation dans les Territoires occupés, et des milliers de famille n' auront pas de salaire. Les USA craignent un effondrement de l ' Autorité Palestinienne par manque de fonds.

Mais la demande d' adhésion de la Palestine à la Cour Pénale Internationale est complètement fondée :

Israël doit être jugé pour ses crimes.

Car

**c' est l' impunité des auteurs de crime qui encourage à toujours  
plus de violations**

**il ne peut y avoir de paix durable en Israël-Palestine sans justice et  
responsabilité**

*Femmes en Noir de Lyon  
mars 2015*